



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Pour exiger l'affectation immédiate d'un enseignant d'UPE2A à temps complet, l'école Jean Macé à Choisy-le-Roi décide la grève

Les enseignants de l'école élémentaire Jean Macé à Choisy se sont réunis lundi 18 octobre et ont décidé la grève. Ils ont envoyé leurs déclarations d'intention pour mardi 9 novembre. Les familles ont été prévenues.

Le SNUDI-FO 94 et le SNUipp-FSU 94 ont déposé un préavis et ont envoyé une demande de négociations préalables à la DASEN. **Le préavis intersyndical couvre tous les enseignants du département qui sont dans des écoles confrontées à des situations similaires découlant de la décision de la DASEN de fermer 10 postes d'UPE2A.**

A la rentrée scolaire, l'équipe enseignante de l'école Jean Macé accueillait 10 élèves allophones. Ce sont aujourd'hui 14 élèves allophones, dont 3 non scolarisés antérieurement, qui se retrouvent privés de leur droit à bénéficier d'un enseignement intensif de la langue française d'une durée hebdomadaire minimum de neuf heures. A ceux-là s'ajoutent deux élèves qui doivent bénéficier d'une année supplémentaire de prise en charge, soit 16 élèves au total.

Or, depuis la rentrée, ces élèves allophones se retrouvent intégrés à temps complet dans une classe ordinaire, sans prise en charge dans une unité allophone. Celle-ci devrait débiter à la rentrée de la Toussaint mais, au vu des effectifs, les élèves ne devraient bénéficier que de quatre heures en UPE2A puisque l'enseignante se partage entre Villeneuve-le-Roi et Choisy.

Lors du CTsD du 7 septembre, les représentants du SNUDI-FO 94 ont immédiatement alerté la Direction académique sur la situation préoccupante et urgente de l'école, exigeant la réimplantation à temps complet d'un poste UPE2A. La Directrice académique avait alors répondu que, pour le moment, les 7 ETP supprimés étaient convertis en moyens de remplacements, qu'elle « souhait[ait] se donner le temps de voir si les élèves allophones arrivent en cours d'année » et a indiqué que « les moyens seront attribués là où les élèves seront présents ».

Depuis la rentrée, les collègues se sont mobilisés et ont alerté la DSDEN sur la situation inacceptable de l'école et des élèves :

- Demande d'audience à la Direction académique, laquelle a refusé de recevoir les collègues et a renvoyé la gestion de la situation sur l'IEN de circonscription
- Assemblée générale des enseignants de l'école avec leurs collègues des écoles Victor Hugo et Joliot Curie dont les élèves allophones sectorisés sur leur secteur sont ensuite inscrits à Jean Macé, en vue d'une prise en charge en UPE2A qui, de fait, n'a pas lieu
- Pétition des collègues des écoles élémentaires voisines pour obtenir le rétablissement d'un poste UPE2A entier sur l'école Jean Macé
- Pétition des parents d'élèves de l'école, sur la même revendication
- [Lettre ouverte de l'ensemble de l'équipe](#) à la Directrice académique
- Audience à l'IEN avec les organisations syndicales SNUDI-FO 94 et SNUipp-FSU 94
- [Rassemblement intersyndical SNUDI-FO 94 et SNUipp-FSU 94 devant l'Inspection départementale](#) réunissant une trentaine de collègues

La Directrice académique n'ayant, à ce jour, pas rétabli le poste UPE2A à temps complet à l'école Jean Macé, laissant les élèves et les enseignants dans la plus grande difficulté, ils ont décidé de se mettre en grève le mardi 9 novembre.

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à saisir le syndicat de toutes les situations d'écoles en difficulté, par suite de la décision de la Directrice académique de supprimer des postes UPE2A, à informer les familles et à discuter de la grève.